

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20488**

### Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Licence Professionnelle Mention: Génie civil et Construction – Spécialité Eco-construction pour un développement durable

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Université Pierre et Marie Curie (Paris) Paris VI (UPMC) | Président de l'université

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

227 Energie, génie climatique, 230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités visées sont en relation directe avec le développement et la construction d'ouvrage dans une démarche éco-responsable, en adéquation avec les réglementations en vigueur. Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités (ou fonctions) suivantes :

#### Dans le secteur des sciences des matériaux :

- **Chargé d'études d'éco-conception et d'éco-construction en habitat et/ou ameublement** : Employé dans un bureau d'études, il s'occupera plus particulièrement de l'éco-conception (choix de matériaux, solutions constructives) avec une vision globale dans sa démarche, pour garantir à la clientèle un habitat sain et des équipements respectueux de l'environnement.

- **Chargé de l'exploitation et de la conservation des matériaux organiques, bois et dérivés** : Les compétences acquises durant la formation, tant au niveau scientifique (exploitation forestière, sylviculture raisonnée) qu'au niveau professionnel (le recyclage et le cycle de vie des matériaux maîtrise des aptitudes thermiques et calorifiques) permettront d'orienter les choix de matériaux organiques à utiliser dans la conception et la construction, en lien avec les fonctions utiles et spécifiées dans le cahier des charges.

- **Agent conseil pour la valorisation et le recyclage des matériaux et produits dérivés** : Sa mission au sein de son entreprise contribuera à la gestion durable des déchets et à une maîtrise du cycle de vie des matériaux. Dans le cadre de la conduite d'un projet pour un client, il sera chargé de choisir et d'associer des matériaux respectueux de l'environnement et issus de productions certifiées.

- **Animateur conseil en certification environnemental d'entreprise** : Au sein de son entreprise, il sera chargé d'établir des bilans énergétiques, carbone et écobilan. Il s'occupera des relations avec les organismes certificateurs du secteur. Il pourra également se charger de la conduite et gestion de projets inscrits dans une démarche éthique (éco-conseiller).

#### Dans le secteur des sciences d'éco-construction :

- **Chargé d'affaires en bureau d'études thermiques** : Il sera chargé de mener des études comparatives entre les différents systèmes d'isolation et apport calorifique et de les exploiter dans le développement de solutions constructives

- **Conseiller en éco-combustion** : Il sera chargé de conseil pour le choix, la vente d'appareil exploitant la biomasse dans les entreprises, les collectivités territoriales et pour les particuliers, de l'accompagnement et du suivi de l'exploitation d'un tel équipement utilisant le bois en tant que source d'énergie.

- **Conseiller en mise en oeuvre d'énergies renouvelables pour l'habitat** et l'entreprise : Son rôle sera de guider et accompagner les clients dans leurs choix et leurs décisions de solutions énergétiques

- **Conseiller en environnement domestique** : Dans l'objectif d'obtenir un habitat sain, il accompagnera la clientèle dans le choix d'une meilleure orientation et implantation géographique de la construction et il la conseillera pour le choix des matériaux et des produits nécessaires au cadre de vie dans la construction

#### Dans le secteur de la communication commerciale et négociation en lien avec l'environnemental :

- **Technico-commercial dans une éco-entreprise pour conduire et animer les transactions des marchés** : Recherche de nouveaux marchés associés à l'activité, négociation de contrats, de marchés sur des achalandages, des approvisionnements. Il est le garant de l'aspect *respect de l'environnement* des transactions accomplies et du commerce équitable. Il se chargera de la prospection, du démarchage de clients, d'entreprises de production et de distribution, d'installateurs pour des conseils et des services.

Compétences ou capacités évaluées :

Cette formation permet aux étudiants d'acquérir des connaissances en sciences et techniques de l'éco-construction au travers trois domaines de compétences qui seront exploités dans les choix de solutions constructives conformes et respectueuses de l'environnement :

- **Compétences scientifiques** : Compréhension des grandes problématiques environnementales (Cycle de la matière, effet de serre, gestion de la biodiversité, origine des énergies fossiles ...) ; Connaissance des matériaux bio-sourcés (biologie et anatomie des plantes productrices, ressources, culture) et d'origine minérale ; Connaissance approfondie du matériau bois (origine, formation, diversité, ennemis du bois) de sa production (sylviculture, ennemis des arbres, amélioration de la qualité des ressources génétiques forestières), de sa traçabilité (labels).

- **Compétences techniques** : Notions de base et Méthodologie de la construction, Méthodologie, démarche d'éco-conception et d'éco-construction ; Connaissance des éco-matériaux (formes, propriétés, qualité, marchés, cycle de vie, filière de recyclage et de valorisation) ; Maîtrise énergétique et énergies renouvelables.

- **Compétences en réglementation, commerce et gestion de projet** : Connaissance du marché environnemental (droits et

réglementations associées, organismes certificateurs) ; Connaissance de l'économie liée au secteur environnemental ; Mercatique de l'environnement ; Négociation en stratégies techniques et actions commerciales ; Gestion et suivi de projet.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité : Sylviculture et exploitation forestière ; Construction de bâtiments ; Génie civil ; Activité d'architecture et d'ingénierie ; activité de contrôle et analyses techniques ; Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager.

Types d'emplois accessibles : Cadres d'étude recherche et développement des industries de transformation ; Cadres de contrôle qualité ; Chargé d'Affaires ou d'opérations de haute qualité environnementale ; Chargé de communication en qualité des matériaux ou en environnement immobilier ; Eco-conseiller...

### Codes des fiches ROME les plus proches :

F1103 : Contrôle et diagnostic technique du bâtiment

F1106 : Ingénierie et études du BTP

F1201 : Conduite de travaux du BTP

I1101 : Direction et ingénierie en entretien infrastructure et bâti

K1802 : Développement local

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Les UE réparties sur l'année sont affectées à deux semestres virtuels :

Semestre 1 :

- UE 1 : Construction et développement durable - 6 ECTS
- UE 2 : Méthodologie et outils de communication - 3 ECTS
- UE 3 : Droit, économie et management de la construction durable- 6 ECTS
- UE 4 : Eco-matériaux - 3 ECTS
- UE 5 : Forêt, arbre & bois - 6 ECTS
- UE 6 : Sciences de l'éco-conception et de l'éco-construction - 6 ECTS

Semestre 2 :

- UE 7 : Projet tuteuré (9 ECTS) et Activité en entreprise (21 ECTS)

La validation de la licence professionnelle « Eco-construction pour un développement durable » (LECDD) suit les règles du dispositif LMD de l'UPMC. Les étudiants devront acquérir pour l'année d'étude 60 ECTS réparties en 30 ECTS par semestre. Le contrôle des connaissances se fait par contrôle continu, sous forme d'épreuves écrites, orales, pratiques et évaluation des comptes-rendus et de projets. Les épreuves écrites sont organisées lors de deux périodes (début janvier et fin mai). Le projet tuteuré et l'activité en entreprise sont validés par une soutenance devant un jury composé d'enseignants et de professionnels.

#### Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé d'enseignants-chercheurs, d'enseignants du lycée partenaire Léonard De Vinci et d'un représentant du CFA-UPMC
En contrat d'apprentissage	X	Le jury est composé d'enseignants-chercheurs, d'enseignants du lycée partenaire Léonard De Vinci et d'un représentant du CFA-UPMC
Après un parcours de formation continue	X	Le jury est composé d'enseignants-chercheurs, d'enseignants du lycée partenaire Léonard De Vinci et d'un représentant du service de la formation continue
En contrat de professionnalisation	X	Le jury est composé d'enseignants-chercheurs, d'enseignants du lycée partenaire Léonard De Vinci et d'un représentant du service de la formation continue
Par candidature individuelle	X	Le jury est composé d'enseignants-chercheurs, d'enseignants du lycée partenaire Léonard De Vinci et d'un représentant du service de la formation continue

Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Jury VAE de l'UPMC : composition validée par le CA de l'UPMC le 24 mars 2003. Il comporte un noyau fixe de membres garantissant l'égalité du traitement des demandes et de membres choisis en fonction du diplôme et de la discipline concernés : Un enseignant-chercheur désigné par le Directeur des Formations de l'université Le Directeur de la Formation continue Du responsable du diplôme Du responsable formation continue de la discipline De deux professionnels du domaine Du conseiller VAE (avec voix consultative)
---	---	---

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24.11.1999

Arrêté du 27 octobre 2011 relatif aux habilitation de l'université Paris VI (20090481)

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

Nombre d'inscrits :

2009-2010 :16

2010-2011 :21

2011-2012:19

Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage)

2009-2010 : 53

2010-2011 : 68

2011-2012 : 69

Pourcentage d'inscrit en formation continue :

2009-2010 : 25

2010-2011 : 24

2011-2012 : 21

Pourcentage d'inscrit en formation initiale :

2009-2010 : 27

2010-2011 : 9

2011-2012 : 10

Taux de réussite

2009-2010 : 100

2010-2011 : 100

Pourcentage de diplômés en activité (enquête à 1 an):

2009-2010 : 88

2010-2011 : 95

##### Autres sources d'information :

<http://www.upmc.fr>

[www.cfa.upmc.fr](http://www.cfa.upmc.fr)

Site internet de l'UPMC

##### Lieu(x) de certification :

UPMC, 4 place Jussieu 75005 Paris, France

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UPMC : site de Paris (75),campus Jussieu

**Historique de la certification :**